



S'inscrire dans une fac mais sans papiers

Par **sami**, le **09/07/2009** à **01:17**

Bonjour,
je suis entré en France en 2000 avec visa étudiant mais en 2005 on m'a refusé le renouvellement du titre de séjours pour manque d'assiduité. Je souhaiterais reprendre mes études cette année.
Est il possible de s'inscrire dans une université si on est en situation irrégulière?
Merci de m'aider
Sami

Par **anais16**, le **09/07/2009** à **13:14**

Bonjour,

il cela est tout à fait possible! Comme pièce d'identité il suffit de montrer votre passeport.